

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	Session 2017	Code 1706 – ECOGEST	CORRIGE
Economie- Gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 1 / 9

PARTIE 1 : Série de questions à partir d'un dossier documentaire (sur 11 points)

TBM : Très Bonne Maîtrise
MS : Maîtrise Satisfaisante
MF : Maîtrise Fragile
MI : Maîtrise Insuffisante

1. Le bulletin de paie

Indiquer les compétences, extraites du programme, qui sont évaluées.

C 2.2.4 Dégager les éléments constitutifs de la rémunération.

C 3.2.9 Analyser les principales modalités d'aménagement du temps de travail et vérifier le respect de la législation.

C 3.2.11 Vérifier que la rémunération du salarié est conforme à la législation et à sa situation.

C 2.2.4

1.1 - Citer les deux parties concernées par ce bulletin de paie. Indiquer leur nom et leur qualité.

L'employeur «Entreprise CINTO» et la salariée «Clara FIORI».

1.2 - Repérer l'emploi occupé et l'échelon.

Technicienne échelon 1.

1.3 - Préciser les éléments constitutifs du salaire brut.

Salaire de base + heures supplémentaires + primes et avantages spécifiques.

1.4 - Citer deux exemples d'avantages en nature que pourrait percevoir un/e salarié/e.

Logement, panier repas, téléphone...

C 3.2.9

1.5 - Indiquer la période concernée par ce bulletin de paie.

Du 1er au 31 mai 2017.

1.6 - Repérer le nombre d'heures supplémentaires effectuées par la salariée et vérifier le respect de la législation.

16 heures à 25 % + 4 heures à 50 %. (TBM)

20 HS (MS)

Si 20 HS + explication de la législation (convention collective) (TBM)

1.7 – Préciser le rôle de la convention collective.

C'est un accord écrit conclu entre des employeurs ou une organisation patronale et un ou plusieurs syndicats de salariés en vue de régler les conditions d'emploi des travailleurs et les garanties sociales qui y sont attachées (contrat du travail, salaires, congés...).

Si définition convention collective (TBM)

Explication simple (MS)

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	Session 2017	Code 1706 – ECOGEST	CORRIGE
Economie- Gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 2 / 9

C 3.2.11

1.8 – Indiquer à quoi correspond le montant 421,74 €.

On additionne les retenues salariales ou cotisations salariales.

Si explication de somme ou d'addition des cotisations (TBM)

1.9 - Citer trois des risques couverts par les charges sociales.

Maladie, vieillesse, accident du travail, chômage, allocations familiales...

1.10 - Indiquer si l'employeur est libre de fixer le montant du salaire. Justifier votre réponse.

Non, il ne peut pas payer un/e salarié/e en dessous du SMIC. (MS)

Si respect de la convention collective ou accord d'entreprise (TBM)

Si rien n'est cité (SMIC ou accord) (MI ou MF)

1.11 - Indiquer le montant que percevra cette salariée.

Il correspond au salaire net à payer soit 1 531,42 €.

1.12 - Préciser la durée de conservation du bulletin de paie.

Sans limitation de durée.

2. L'organisation de la production

Indiquer les compétences, extraites du programme, qui sont évaluées.

C 1.3.1 Dégager principale et les activités secondaires.

C 3.2.1 Repérer les étapes du processus de production.

C 3.2.2 Repérer les différents modes de production et en dégager les principales caractéristiques.

C 3.2.3 Analyser l'incidence des modes de production sur l'organisation du travail.

C 3.2.4 Identifier les facteurs de production.

C 3.2.5 Mesurer les incidences de la combinaison de ces facteurs sur la productivité.

C 3.2.7 Définir la notion de qualité et en dégager les enjeux.

C 3.2.8 Présenter la démarche de qualité totale.

C 1.3.1

2.1 - Indiquer l'activité principale de l'entreprise Pilot.

Fabrication de stylos.

Accepter : fabrication des stylos G2, V7 et FriXion.

C 3.2.1

2.2 - Énumérer trois grandes étapes de production des stylos.

Planification (cahier des charges) -achats de matières premières -stockage de MP -fabrication -stockage produits finis – (commercialisation).

Accepter : acier, encre.... pour matières premières et stylos pour produits finis.

Si 1 étape (MI)

Si 2 étapes de production + commercialisation ou assemblage (MS)

Si 3 étapes de citées (TBM)

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	Session 2017	Code 1706 – ECOGEST	CORRIGE
Economie- Gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 3 / 9

C 3.2.2

2.3 - Indiquer et justifier le mode de production adopté par l'entreprise Pilot.

C'est la production continue car la fabrication du stylo est ininterrompue. (TBM)

Production en série (MF)

24h / 24h ; travail à la chaîne ; 3x8 (MI)

C 3.2.3

2.4 - Dégager un avantage à ce mode de production pour l'entreprise.

Rendement – augmentation de la production – économie d'échelles - augmentation du CA – robotisation possible

C 3.2.4

2.5 - Citer un exemple de facteur travail et un exemple de facteur technique pour l'entreprise Pilot.

Facteur travail : la main d'œuvre, les salariés.

Facteur technique : machines d'injection, d'assemblages, l'acier, le plastique, les matières premières.

C 3.2.5

2.6 - Donner une mesure pouvant être mise en place par les ressources humaines pour favoriser la polyvalence des opératrices.

Améliorer leur qualification en leur proposant des formations. (TBM)

Loi 2014 : formation tout au long de la vie. (TBM)

Rotation des équipes (MI)

C3.2.7

2.7 - Indiquer l'importance de mettre en place une démarche qualité pour l'entreprise Pilot.

Proposer au moins deux éléments.

Satisfaction du client, image positive de l'entreprise, renforcement des compétences et de son efficacité, meilleure compétitivité, diminution des malfaçons.

C3.2.8

2.8 - Repérer dans le texte comment est mis en place cette démarche qualité.

Contrôle automatique assuré par les machines et vérification manuelle des stylos.

1 seul test (MS)

2 tests (TBM)

Cahier des charges qualité acceptée (MS)

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	Session 2017	Code 1706 – ECOGEST	CORRIGE
Economie- Gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 4 / 9

PARTIE 2 : Sujet au choix du/de la candidat/e (sur 9 points)

La proposition de corrigé ci-dessous est à maxima de ce que l'on peut attendre d'un candidat. Toutes les compétences ne sont pas obligatoirement évaluées et il est possible de valoriser d'autres compétences.

SUJET A – Comment les salariés sont-ils représentés dans l'entreprise ?

Indiquer les compétences, extraites du programme, qui sont évaluées.

- C 1.1.1 Repérer les différents métiers représentatifs du secteur professionnel en lien avec la formation.
- C 1.1.5 Caractériser les différents contextes d'exercice du métier.
- C 1.2.1 Caractériser les différentes organisations.
- C 3.2.12 Repérer les instances représentatives du personnel et dégager leurs principales attributions.
- C .3.3.6 Repérer les principaux types de conflits et leurs résolutions.

C 1.1.1 C 1.1.5 C1.2.1

Dans l'introduction présenter votre secteur professionnel, votre spécialité ainsi que les types d'organisations dans lesquelles vous pourriez travailler :
Éléments spécifiques à chaque formation. Secteur d'activité, métier recherché, contexte du métier et type d'entreprise visée.

Le développement structuré devra comprendre 2 parties (minimum) et pourra porter sur les thèmes suivants.

C 3.2.12

Les instances représentatives du personnel

Les délégués du personnel: élus pour quatre ans dans les entreprises de 11 salariés et plus, reçus au moins une fois par mois par l'employeur/euse. Font part des revendications individuelles et collectives.

Les membres du CE: le CE existe dans les entreprises d'au moins de 50 salariés, composé de l'employeur/euse, des salariés élus et des représentants syndicaux. Il est consulté sur l'organisation de l'entreprise et les attributions sociales et culturelles.

La représentation syndicale: adhérer librement à un syndicat de son choix. Les syndicats portent les revendications de leurs adhérents au niveau de l'entreprise, de la branche d'activité ou de l'état. Le représentant syndical est désigné par son syndicat.

Le CHSCT

La délégation unique pour les entreprises de 50 à 200 salariés

Rôle des représentants du personnel

Représenter le personnel auprès de l'employeur/euse et lui faire part de toute réclamation individuelle ou collective en matière d'application de la réglementation du travail (code du travail, convention collective, salaires, durée du travail, hygiène et sécurité...).

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	Session 2017	Code 1706 – ECOGEST	CORRIGE
Economie- Gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 5 / 9

Place des représentants du personnel auprès des employeurs et des employés

Des employeurs :

- consultation sur les licenciements économiques, durée du travail, formation, fixation congés payés...);
- suggestions sur l'organisation générale de l'entreprise ;
- rencontre et échange avec l'inspecteur/rice du travail.

Des salariés :

- assister un/e salarié/e lors de son entretien avec l'employeur/euse ;
- représenter le personnel et faire part à l'employeur/euse de toute réclamation individuelle ou collective.

C .3.3.6

Les cas de recours à un représentant du personnel

Le conflit individuel : les sources du conflit, les modes de règlement des conflits les sanctions du salarié, l'avertissement oral ou écrit, le blâme, la mise à pied, la rupture conventionnelle.

Le conflit collectif et son mode de résolution : définition de la grève et mode de règlement des conflits (conciliation, médiation, arbitrage).

En conclusion, le/la candidat/e présente une situation concrète ou une action réalisée par les représentants du personnel: la négociation individuelle et collective, la grève et leur utilité pour défendre les intérêts des salariés.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	Session 2017	Code 1706 – ECOGEST	CORRIGE
Economie- Gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 6 / 9

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2017	Code 1706 - ECOGEST	CORRIGÉ
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 7/9

SUJET B – La qualité fait-elle vendre ?

Indiquer les compétences, extraites du programme, qui sont évaluées.

- C.1.1.1 Repérer les différents métiers représentatifs du secteur professionnel en lien avec la formation.
- C 1.1.5 Caractériser les différents contextes d'exercice du métier.
- C 1.2.1 Caractériser les différentes organisations.
- C 3.2.7 Définir la notion de qualité et en dégager les enjeux.
- C 3.2.8 Présenter la démarche de qualité totale.
- C 5.2.1 Analyser les conséquences des mutations structurelles de l'organisation.

C.1.1.1 C 1.1.5 C 1.2.1

En introduction, vous présenterez votre secteur professionnel, votre spécialité ainsi que les types d'organisation dans lesquelles vous pourrez travailler.

Secteur d'activité, métier recherché, contexte du métier et le type d'entreprise visé.

Éléments spécifiques à chaque formation.

Le développement devra être structuré en deux parties et pourra faire référence aux points suivants.

C 3.2.7

La notion de qualité

La qualité est l'ensemble des caractéristiques d'un produit ou d'un service qui permettent de satisfaire les besoins d'un client à un coût acceptable par l'entreprise.

Les enjeux de la qualité

- La satisfaction des clients: fidélisation, amélioration de l'image de marque de l'entreprise.
- La baisse des coûts: diminution des malfaçons et des rebuts, baisser les coûts du service après-vente.
- L'augmentation des profits: meilleure compétitivité, amélioration de la productivité.

C 3.2.8

La maîtrise des 5 zéros

Elle vise à réduire les gaspillages et mieux gérer les stocks, optimiser le temps et les conditions de travail et améliorer les produits ou les services.

Les 5 zéros : zéro défaut, zéro délai, zéro stock, zéro papier, zéro panne.

Les outils de la démarche qualité

Certification : les normes (exemple: norme ISO) sont l'ensemble des règles qui concernent un produit ou un service, établi par un organisme de normalisation reconnu.

Charte de qualité : ensemble des règles élaboré par l'entreprise elle-même pour assurer la qualité de sa production ou de son service.

Label : AB, AOP, NF...

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	Session 2017	Code 1706 – ECOGEST	CORRIGE
Economie- Gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 7 / 9

C 5.2.1

Les délocalisations et les relocalisations

Les délocalisations : pour rester concurrentielles et performantes certaines entreprises optent pour la délocalisation de leur production à l'étranger, dans des pays où le coût de production sera moindre.

Les relocalisations : c'est le retour dans leur pays d'origine d'unités productives, d'assemblage ou de montage antérieurement délocalisées sous diverses formes dans les pays à faibles coûts salariaux.

En conclusion, vous expliquerez ce que peut apporter le «made in France» aux consommateurs et aux entreprises.

- Préserver un savoir artisanal.
- Qualité et traçabilité des produits.
- Délai de transport réduit.
- Préserver des emplois en France.
- Consommateurs prêts à payer plus cher un produit « made in France ».

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	Session 2017	Code 1706 – ECOGEST	CORRIGE
Economie- Gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 8 / 9

SUJET C - Quel peut être l'intérêt de poursuivre ses études en contrat d'apprentissage plutôt que sous statut d'étudiant/e ?

Indiquer les compétences, extraites du programme, qui sont évaluées.

- C.1.1.1 Repérer les différents métiers représentatifs du secteur professionnel en lien avec la formation.
- C.1.1.2 Identifier les diplômes et titres proposés pour atteindre une qualification.
- C.1.1.3 Identifier les voies d'accès et de formation pour préparer les différents métiers en lien avec le secteur professionnel.
- C.1.1.5 Caractériser les différents contextes d'exercice du métier.
- C.1.2.1 Caractériser les différentes organisations.
- C.2.2.2 Définir et caractériser les principaux contrats de travail.

C.1.1.1, C 1.1.5 et C 1.2.1

En introduction, vous présenterez votre secteur professionnel, votre spécialité ainsi que les types d'organisation dans lesquelles vous pourriez réaliser votre formation en contrat d'apprentissage.

Secteur d'activité, métier recherché, contexte du métier et le type d'entreprise visé.

Éléments spécifiques à chaque formation.

Le développement devra être structuré en deux parties et pourra faire référence aux points suivants.

C 1.1.2

Présentation des différents diplômes, titres professionnels (BTS, licence pro...).

Niveau de qualification en rapport avec la spécialité pouvant être préparés en contrat d'apprentissage (niveaux 1, 2 et 3...).

C 1.1.3 C 2.2.2

L'apprentissage, une voie de formation

Profil des apprentis/es: 66 % de garçons, plus de la moitié ont –de 18 ans, 32 % des apprentis/es préparent un diplôme de niveau III et plus, la plupart des apprentis/essont embauchés/es dans une entreprise de moins de 50 salariés, 56 % des emplois se trouvent dans le tertiaire, diminution du nombre d'apprentis/es depuis 2012.

Accepter cette proposition cohérente en relation avec le secteur professionnel.

Les différences entre la voie scolaire et l'apprentissage

- la signature du contrat de travail (contrat d'apprentissage);
- la rémunération;
- le statut;
- le lieu de formation;
- le déroulement de la formation;
- la durée...

Les avantages :

- rémunération tout en poursuivant des études;
- acquérir une véritable expérience professionnelle, en augmentant son employabilité;
- avoir une formation permettant de tester des fonctions et de confirmer ou infirmer ses envies de les exercer;
- s'intégrer dans une équipe de travail;
- développer sa culture d'entreprise;
- s'adapter aux us et coutumes de l'entreprise;
- mieux connaître son secteur professionnel;
- construire un véritable réseau professionnel;
- cotiser pour la retraite.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	Session 2017	Code 1706 – ECOGEST	CORRIGE
Economie- Gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 9 / 9

Les inconvénients de l'apprentissage par rapport au statut d'étudiant(e).

Les possibilités de poursuites :

- licence professionnelle en contrat d'apprentissage;
- s'investir dans l'entreprise où le/la candidat/e a effectué son apprentissage;
- rechercher une nouvelle entreprise ou organisation.

En conclusion : Le/la candidat/e doit expliquer son choix de formation pour la rentrée prochaine et devra justifier son choix.